

Valable pour toute souscription d'une carte Forum Illimité entre le 21 novembre et le 22 décembre 2024 inclus.
Retrouvez tous les avantages de la carte Forum Illimité dans la rubrique « Abonnements » sur forumdesimages.fr

Coordonnées de l'abonné(e) (à remplir en lettres capitales)

Mr Mme Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Votre date de naissance :/...../.....

Adresse e-mail :

(votre e-mail est indispensable si vous souhaitez pouvoir réserver sur Internet et recevoir nos offres réservées aux abonné-es)

Tarif de votre abonnement

Tarif Spécial Noël 2024 :

56 €, abonnement valable de la date d'achat au 13 juillet 2025 inclus.

Valable pour toute souscription d'une carte Forum Illimité entre le 21 novembre et le 22 décembre inclus.

POUR UN ABONNEMENT PAR CORRESPONDANCE N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE A CE FORMULAIRE REMPLI ET SIGNÉ

- Une photo d'identité récente
- Votre règlement par chèque à l'ordre du Forum des images

Documents à envoyer à **Forum des images – service de l'accueil – 2 rue du cinéma – 75001 Paris**

Les données recueillies vous concernant et votre photographie font l'objet d'un traitement informatique. Vous renoncez expressément à vous opposer à ce traitement nécessaire à la mise en place de votre abonnement. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, les données ainsi recueillies vous concernant peuvent donner lieu à un droit d'accès et de rectification auprès du Forum des images, direction de la communication, Forum des Halles, 2 rue du cinéma – 75001 Paris. La conservation des données recueillies et de votre photographie est nécessaire à la mise en place de l'abonnement et son éventuel renouvellement. Vous vous engagez à respecter le règlement intérieur de l'établissement. Sauf opposition de votre part, en cochant la proposition ci-dessous, les données recueillies vous concernant, pourront être communiquées ponctuellement à des partenaires culturels afin de vous transmettre des offres préférentielles.
 Je ne souhaite pas que mes coordonnées soient communiquées aux partenaires culturels du Forum des images

J'ai bien pris connaissance des Conditions Générales d'Abonnement et déclare y souscrire entièrement.

Date et signature (obligatoires)

Dispositions générales : Les présentes conditions générales s'appliquent de plein droit à l'abonnement Carte Forum Illimité Noël. La signature du formulaire d'abonnement et l'utilisation de l'abonnement Carte Forum Illimité Noël emportent acceptation sans réserve des conditions générales d'abonnement.

1. Abonnement Carte Forum Illimité Noël :

1-1 La souscription de l'abonnement Carte Forum Illimité Noël engage les parties suivantes : l'abonné(e) ou porteur de la carte Carte Forum Illimité Noël, qui bénéficiera de la carte Carte Forum Illimité Noël et en a la responsabilité, le payeur de l'abonnement, qui doit être majeur ou mineur émancipé et qui est responsable du paiement de l'abonnement Carte Forum Illimité Noël (le payeur peut être différent ou non de l'abonné(e)), le Forum des images, prestataire de l'abonnement Carte Forum Illimité Noël, dont le siège se situe : Forum des Halles – 2 rue du Cinéma – 75045 Paris Cedex 1.

1-2 Le payeur se porte fort du respect par l'abonné des présentes conditions d'abonnement.

1-3 L'abonnement Carte Forum Illimité Noël est souscrit par la signature d'un formulaire d'abonnement obtenu soit auprès des guichets du Forum des images, soit sur le site Internet www.forumdesimages.fr. Le Forum des images se réserve le droit de refuser toute demande d'abonnement ne comportant pas l'ensemble des renseignements et pièces obligatoires exigés sur le formulaire d'abonnement ou à laquelle serait jointe une photo d'identité ne permettant pas d'identifier le demandeur (par exemple, photo non récente, port de lunettes noires,...).

1-4 L'abonnement Carte Forum Illimité Noël est strictement personnel ; il est matérialisé par la délivrance d'une carte nominative comportant, outre les nom et prénom, la photographie de l'abonné, son n° de carte, ainsi qu'un code barre d'identification. Cette carte est délivrée à l'abonné(e) le jour de la souscription. La carte est utilisable dès sa souscription par l'abonné(e).

1-5 L'abonnement est valable de la date d'achat au 13 juillet 2025.

1-6 Il est entendu que le Forum des images est fermé au mois d'août.

2. Conditions d'utilisation de l'abonnement Carte Forum Illimité Noël :

2-1 Avantages :

-Accès libre à toutes les activités du Forum des images ouvertes aux détenteurs de la carte Carte Forum Illimité Noël aux heures d'ouverture au public, à l'exception des stages pratiques.

-Invitations à des avant-premières de la revue *Positif* et soirées privées dans la limite des places disponibles et sur réservation

-Offres d'avantages dans d'autres structures culturelles

-Informations dédiées : envoi du programme à domicile. Les informations sont également disponibles sur place, sur le site Internet du Forum des images et envoyées par newsletter aux abonnés (sauf en cas de mention de refus cochée sur le formulaire d'abonnement). Certaines offres ne seront communiquées que par mail et/ou affichage.

2-2 L'accès libre aux activités signifie un accès possible pour l'abonné(e) tous les jours de la semaine, pour toutes les activités et toutes les séances dans la limite des places disponibles et des horaires d'ouverture, à raison d'une place par séance et par activité.

Un ticket doit être retiré par le détenteur de la carte Carte Forum Illimité Noël pour pouvoir accéder à la séance choisie (dans la limite des places disponibles). Service de réservation sur place à la billetterie ou par Internet à partir de 13 jours avant la date de la séance choisie.

2-3 La carte ne donne aucune priorité d'accès aux guichets et aux activités. Les retardataires ne sont pas admis dans les salles.

2-4 L'accès aux activités du Forum des images se fait impérativement sur présentation du billet délivré grâce à la carte, de la carte visée au 1-4 en cours de validité et le cas échéant d'un justificatif d'identité de l'abonné en cours de validité.

2-5 Il est expressément interdit à l'abonné de revendre le billet émis grâce à sa carte.

2-6 Par la souscription au présent contrat et par l'utilisation de la carte, l'abonné s'engage à respecter les règles de bon usage affichées à l'accueil et dans les documents du Forum des images et, plus généralement, à avoir en toutes circonstances, une tenue et un comportement décents, corrects et respectueux, notamment envers les autres visiteurs, spectateurs et le personnel du Forum des images. A titre d'exemples, il est interdit d'entrer dans les salles 15 minutes après le début du film, de changer de salle en cours de projection ou d'entrer dans une salle complète ou par un accès non expressément autorisé. Les téléphones ou appareils musicaux doivent être éteints avant et pendant la projection. Il est interdit de dégrader le site, de fumer sur le site et de manger en dehors du 7^{ème} bar. Les animaux, même tenus en laisse, ne sont pas admis sur le site. Toute contrevenance pourra entraîner la sortie du site de l'abonné.

3. Modalités de paiement du prix de l'abonnement :

3-1 Le tarif appliqué pendant la période visée à l'article 1-5 est celui en vigueur au moment de la souscription ou de la reconduction. Toute augmentation tarifaire ne pourra s'appliquer aux abonnements qu'au terme de la période initiale visée à l'article 1-5.

3-2 L'abonné(e) (ou le payeur s'il est différent) a la possibilité de régler la totalité du coût de l'abonnement lors de la souscription soit par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Forum des images, soit par carte bancaire ou par espèces.

3-4 En cas d'un rejet de paiement par chèque, la Carte Forum Illimité Noël sera immédiatement résiliée. La résiliation entraîne automatiquement la désactivation de la Carte Forum Illimité Noël.

Un courrier sera adressé au détenteur de la Carte Forum Illimité Noël lui signifiant la désactivation de sa carte et l'invitant à régulariser sa situation le cas échéant.

Suite à une résiliation, toute personne souhaitant souscrire à nouveau un abonnement devra obligatoirement s'acquitter de ses impayés (sur la carte précédente) et payer le nouvel abonnement comptant.

3-5 La Carte Forum Illimité Noël est résiliée de plein droit par le Service Abonnés aux motifs suivants : en cas de fraude dans la constitution du dossier d'Abonnement, fausse déclaration, falsification de pièces jointes ; en cas de fraude dans l'utilisation de la Carte Forum Illimité Noël ; et notamment dans les hypothèses suivantes : en cas de revente d'un billet Forum Illimité et en cas d'utilisation de la Carte Forum Illimité Noël dans un but lucratif.

4. Perte, vol :

En cas de perte ou de vol du Carte Forum Illimité Noël, l'abonné(e) devra en informer le Forum des images par courrier dans les meilleurs délais. Dès lors, un duplicata de la Carte Forum Illimité, sera remis à l'abonné(e). Ses conditions d'utilisation sont strictement identiques à celle de la carte d'origine.

5. Renouvellement, résiliation :

5-1 Pendant la période initiale, l'abonné ne pourra demander la résiliation de son abonnement que pour un motif légitime (exemples : décès, déménagement à l'étranger, hospitalisation de longue durée etc., à l'exception de l'article 4 et dysfonctionnement de la carte) par demande expresse formulée par lettre recommandée avec accusé de réception mentionnant ledit motif et accompagnée de tous les justificatifs nécessaires. En cas d'acceptation de cette résiliation par le Forum des images, celle-ci ne prendra effet que le mois suivant celui au cours duquel la demande de résiliation a été reçue par le service Carte Forum Illimité. Cette résiliation entraînera la désactivation de la carte. Il sera alors procédé au remboursement du trop perçu au prorata de la période restant à couvrir. A défaut d'acceptation de la résiliation pour motif légitime, l'abonné ne peut résilier l'abonnement avant la fin de la période initiale; l'abonnement se poursuit donc et le prix de l'abonnement reste dû par l'abonné par la conservation par le Forum des images du paiement initial effectué par chèque, carte bancaire ou espèces.

5-2 La résiliation faite dans les conditions prévues dans l'article 5-1 ci-dessus, entraîne, à l'issue de la période de préavis, la désactivation de la carte.

5-3 Le Forum des images résiliera de plein droit l'abonnement en cas de fraude dans la constitution du dossier d'abonnement, de fausse déclaration, de falsification de pièces jointes, d'utilisation frauduleuse du Carte Forum Illimité Noël, de défaut de paiement total ou partiel du montant de l'abonnement ou de non respect des règles de bon usage et en particulier celles visées à l'article 2. Le Forum des images se réserve le droit de recouvrer en justice le montant de la créance ainsi que les frais et honoraires occasionnés par la résiliation. La résiliation entraîne dans tous les cas la désactivation de la carte. Cependant, dans certaines conditions, le Forum des images se réserve la possibilité de maintenir le contrat d'abonnement moyennant le règlement de la dette de l'abonné calculée conformément à l'article 3.

5-4 Le Service Carte Forum Illimité se réserve le droit de refuser tout nouvel abonnement à un abonné et/ou à un payeur (selon le cas) dont l'abonnement a déjà été résilié dans les conditions prévues à l'article 5.2.

5-5 En cas de non-respect des conditions d'utilisation de l'abonnement prévues à l'article 2, le Forum des images se réserve le droit de procéder à tout moment à la résiliation immédiate de l'abonnement Carte Forum Illimité Noël, par notification écrite de la décision. L'interruption interviendra le lendemain du jour suivant celui de la notification à l'abonné.

5-6 Dans tous les cas, l'abonné doit retourner sa carte au Service Carte Forum Illimité du Forum des images dans les cinq jours ouvrables suivant le délai d'expiration du préavis de résiliation.

6. Informatique et liberté :

Les données recueillies concernant l'abonnement et son renouvellement dont la photographie font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, les données ainsi recueillies peuvent donner lieu à un droit d'accès et de rectification, par l'abonné, auprès du Forum des images, Service Carte Forum Illimité – 2 rue du Cinéma - 75045 Paris Cedex 1. Sauf opposition de la part de l'abonné, en cochant les propositions au verso, les données recueillies pourront être communiquées ponctuellement à des partenaires culturels pour une transmission d'offres préférentielles et aux services du Forum des images pour l'envoi des programmes, invitations et offres réservées aux abonnés du Carte Forum Illimité.